

Formation sur la transition écologique et les solutions de réemploi

Habilitation et techniques de base de réparation EEE

Les plus de cette formation spécifique « Ressourceries / structures de réemploi »

- Identifier l'outillage et l'organisation à mettre en place dans un atelier
- Connaître le cadre légal de la vente de matériel électrodomestique d'occasion (responsabilité, garantie...)
- Mener une action de démantèlement et de stockage des pièces détachées

Durée: 28.00 heures (4.00 jour(s))

Profils des stagiaires

- Responsables d'ateliers (actuels ou en devenir) de Ressourceries / structures de réemploi
- Encadrant.es (actuels ou en devenir) de Ressourceries / structures de réemploi
- Bénévoles (actuels ou en devenir) de Ressourceries / structures de réemploi

Prérequis

- Les stagiaires doivent avoir des notions en électricité notamment savoir différencier les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance).
- Chaque stagiaire devra réaliser un test des pré-requis pour vérifier que son niveau est compatible avec la formation.

Objectifs pédagogiques

- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NFC 18-510

Contenu de la formation

- L'environnement de l'habilitation électrique BR
 - Rappel sur les textes et normes réglementaires
 - Prise de connaissance des différentes habilitations électriques et le rôle des personnes habilitées
 - Connaître le rôle du chargé d'intervention
- L'électricité et ses spécificités
 - Rappel sur les notions élémentaires en électricité
 - Connaître les domaines de tension
 - Appréhender les zones d'intervention
- Les risques d'ordre électrique
 - Connaître et prévenir les accidents d'origine électrique
 - Connaître les effets sur le corps humain
 - Utiliser et reconnaître des équipements de protection individuelle et collective
- Opérations d'ordre électrique relatives à l'habilitation électrique BR
 - Procédures de mise en consignation et de déconsignation
 - Mener des travaux au voisinage des pièces nues
 - Prise de connaissance des documents relatifs à une intervention
- Savoir réagir en cas d'incident ou d'accident
 - Prise de connaissance sur les gestes à effectuer sur une personne électrisée
 - Prise de connaissance sur les gestes à effectuer pour intervenir sur un feu d'origine électrique
- Expériences pratiques
 - Manipulations et démontage de disjoncteurs, sectionneurs, différentiels, transformateurs...
 - Mise en application des règles sur la section des conducteurs

- Manipulations de matériel de protection individuelle (visière anti-UV, gants d'électricien, VAT...)
- Mise en application de procédures de consignation sur une armoire électrique pédagogique

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formation assurée par un.e formateur.rice expérimenté.e ayant lui-même divers habilitations électriques et ayant suivi une formation spécifique. Son plus, être encadrant.e d'une Ressourcerie depuis plusieurs années, ce qui lui permet d'adapter cette formation en la rendant spécifique aux activités des structures de réemploi.

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes et techniques pédagogiques : alternance de théorie et de pratique (exposés, mises en situation, plans d'actions, échanges entre participants...), partage d'expériences et préconisations. Mise en œuvre de moyens audiovisuels, des exercices de découverte en groupe, des travaux pratiques individuels, un contrôle des connaissances, l'utilisation d'un multimètre, d'un VAT, d'un tableau pédagogique, d'appareils de chaque classe et IP et d'un atelier d'expérimentation mobile. 6 heures de pratique répartis sur les 3 jours.
- Les stagiaires apportent leurs Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, gants et lunettes de protection).
- Remise d'un livret à chaque stagiaire reprenant les notions essentielles

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Préparation : un échange avec le.la formateur.rice est conseillé en amont de la formation afin de l'adapter au mieux aux problématiques rencontrées. L'employeur sera donc invité à répondre à un questionnaire afin d'évaluer ses attentes.
- Tronc commun : les stagiaires suivent le même programme.
- Évaluation : les savoirs et savoir-faire des stagiaires seront évalués à l'aide d'un test théorique écrit remis en fin de formation comprenant 37 questions (ouvertes et à choix multiples) et lors de travaux pratiques réalisés sur toute la durée de la formation.
- À l'issue de l'évaluation des acquis de la formation : un avis et un titre pré-rédigé (d'une durée de validité recommandée de 3 ans selon la NF C 18-510) seront délivrés aux stagiaires. Le niveau d'habilitation proposé par le.la formateur.rice sera fonction du nombre de bonnes réponses au test théorique et des savoir-faire acquis évalués lors de travaux pratiques. Un niveau BR correspond à : pas d'erreur sur les questions importantes (grisées) + au moins 30 bonnes réponses + 4 savoir-faire acquis. Un niveau BS correspond à : maximum 2 erreurs sur les questions importantes (grisées) + au moins 25 bonnes réponses + au moins 2 savoir-faire acquis. Un niveau B0/H0 correspond à : maximum 3 erreurs sur les questions importantes (grisées) + au moins 20 bonnes réponses. L'employeur reconnaît à la personne à qui il délivre ce titre d'habilitation la capacité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en toute sécurité vis-à-vis du risque électrique.
- Satisfaction de la formation : en fin de formation, chaque stagiaire reçoit un questionnaire de satisfaction à chaud qu'il.elle complète.
- Une fois la formation terminée, chaque stagiaire recevra un certificat de réalisation ainsi qu'une attestation d'assiduité.

Accessibilité de la formation

La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter. Nous étudierons les adaptations à prévoir et comment vous accompagner.

Effectif minimum permettant le démarrage de la formation : 6